

Réf: Dossier N° 151390

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE D'ELECTRICITE NORMALISEE » en abrégé « EDEN »

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE, Lot 266, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/09/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 12/09/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE D'ELECTRICITE NORMALISEE » en abrégé « EDEN »

Objet :

- GENIE CIVIL ET MATERIEL
- ELECTRICITE ET MATERIEL
- ELECTRONIQUE, TIC ET MATERIEL
- ELECTROMECHANIQUE ET MATERIEL
- ENERGETIQU
- FROID – CLIMATISATON ET MATERIEL
- PLOMBERIE ET MATERIEL
- HYDRAULIQUE
- PNEUMATIQUE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE, Lot 266, Ilot 03

Dirigeant(s) : M SEKONGO ZANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09683 du 24/10/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°55563/GTCA/RC/2022 du 24/10/2022

